



Réunion du Collectif du 13 décembre 2016

30 participants – 5 personnes excusées

Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 1er avril 2017

Michel présente les propositions du Groupe de Travail qui s'est réuni le 3 décembre dernier et qui va coordonner la préparation (*Dany, Gilles, Yvette, Francis, Michel, Denis, Henri*).

Un an après l'AG constitutive, nous souhaitons proposer un **temps fort et chaleureux**.

Déroulement :

- AG statutaire le matin (adhérents)
- Repas en commun le midi qui soit un moment pour faire connaissance et échanger entre membres du Collectif et victimes (adhérents + sympathisants).
- Après-midi : un temps fort avec différentes propositions.
Nous y inviterons nos partenaires associatifs d'ici ou d'ailleurs, la presse...

Lieu :

Chacun est invité à chercher autour de chez lui un lieu pas cher → avoir une salle pour une centaine de personnes.

Coordination : *Marie-France - tél 02 99 69 56 52 ou 06 15 53 93 87*

Repas bio : par exemple, plat de résistance par un traiteur bio (payé par chaque participant) + apport des entrées et des desserts faits par les participants

Trouver un traiteur.

Coordination : *Yann – tél 02 99 22 21 78*

Préparation « temps fort » de l'après-midi :

Marie Chiff'mine va proposer quelque chose de participatif (type Théâtre de l'Opprimé de Augusto Boal), à partir du vécu, de l'histoire du Collectif ces 2 dernières années, des témoignages des victimes, en cherchant à traduire quelque chose d'assez universel : le temps avant ou après la maladie, les relations avec la MSA, avec la justice...

Interlocuteurs : *Denis et Dany*

Jean-Claude et Michel P. vont réaliser un film. Le délai de réalisation est court.

Le scénario pourrait partir de témoignages de victimes : il ne faudrait pas forcément reprendre l'aspect historique, administratif ou médical, mais plutôt axer sur les côtés humains, au cœur de la vie des gens : comment on réagit quand on apprend la maladie ? Qu'est ce qui change au quotidien ? Quel impact de la maladie sur la famille ? Faire parler les femmes (compagnes, veuves) car leur place est primordiale. Qu'est-ce que la rencontre du collectif a changé dans la vie des victimes ?

Pour commencer, ils vont rencontrer Jean Claude, Armel, Noel et ensuite, ils proposeront un scénario.

Denis va proposer des écrits à partir des récits des victimes.

Soutien aux victimes des pesticides

Plusieurs témoignages émouvants au cours de la réunion :

Alexandre, de 1981 à 1992, a traité les bovins contre le varron avec des organophosphorés, avec pour seule protection des gants, a transporté les produits dans des véhicules inadaptés, a mangé le midi dans celui-ci, n'a jamais été informé de risques particuliers. En 2012, découverte d'une tumeur des voies biliaires, ablation de la vésicule et du foie. Traitements jusqu'en 2012, puis nouvelle intervention en raison d'un nouveau cancer et d'une septicémie. En 2013, reprise progressive du travail jusqu'en 2015, puis nouvelle chimio avec des résultats fluctuants, ce qui donne un coup au moral. Au total : 30 séances de chimio.

Noël, paysan à Caro (56). Perd son père à 8 ans, aide sa mère sur la ferme très tôt ; à 12 ans, il conduit le pulvé. A 24 ans, fait de l'entreprise agricole, sème 70 ha de haricot en 4 jours : les techniciens disent alors qu'il n'y a plus besoin d'insecticides, mais ils ne disent pas que les graines sont enrobées ; inhale les poussières ; se réveille malade un matin (palpitations, mal de tête, diarrhées...) ; diagnostic : empoisonnement ; un an pour s'en remettre. Sept 2014 : sème du lupin d'hiver, enrobé, qu'il mélange « naïvement » à mains nues avec des bactéries ; pour lui, ce fut le déclencheur de son cancer futur.

Nov. 2014 : apparition d'une glande dans le cou, suspicion d'un cancer qui s'avère être un séminome. Quelques semaines plus tard, des métastases partout. Traitements pour le foie et le pancréas. *"Vous êtes une oie bien gavée !"* Le spécialiste l'encourage à faire une demande de reconnaissance de maladie professionnelle, car les agriculteurs ont des maladies assez atypiques. *"Changez de métier ou changez de façon de travailler."* Il décide alors de changer sa pratique professionnelle de façon radicale. « À la réflexion, je me rends compte qu'en plus de moi, je créais des dommages à mes voisins ». « Avant il fallait payer 150 K€ à Triskalia d'intrants. Je n'en utilise plus, je suis en conversion bio »

Armel a déjà témoigné à plusieurs reprises avec **Brigitte**, son épouse.

De 1981 à 1999, agriculteur conventionnel, il se convertit en bio. En 2006, des symptômes de fatigue ; en 2012, un lymphome est diagnostiqué. Il obtient la reconnaissance en maladie professionnelle le 22 octobre 2015. Aujourd'hui, le couple se bat pour obtenir de la MSA un taux d'IPP supérieur aux 20% qu'elle vient de lui attribuer, autant dire « rien ».

Jean-Claude, technicien dans une coopérative, est atteint de Parkinson, maladie très invalidante. A la dernière réunion, nous avons fêté sa reconnaissance en maladie professionnelle ; mais avec **Dany**, son épouse, le combat n'est pas fini pour obtenir un taux d'IPP correct.

Jean Claude fait remarquer qu'il y a un point commun entre eux 4 : l'exposition aux pesticides remonte à une période éloignée.

Chantal, qui a travaillé en service hématologie, a constaté les effets très difficiles à supporter des chimiothérapies. Pour contrer ces effets, elle souligne l'importance de l'alimentation et l'aide que peuvent apporter le soin par les plantes.

Geneviève, médecin à la retraite depuis 5 ans, voudrait transmettre des informations aux collègues qui exercent encore.

Nouveaux contacts :

Régulièrement, des contacts sont établis avec de nouvelles victimes. Trois entretiens sont prévus dans les prochains jours en Ille et Vilaine et Morbihan.

Demandes de reconnaissance en maladie professionnelle auprès de la MSA :

Trois personnes ont été reconnues en maladie professionnelle par la MSA ; leurs dossiers avancent cahin-caha.

Deux de ces dossiers sont appuyés par Me Lafforgue.

Un troisième dossier vient d'être déposé.

Plusieurs sont en préparation.

Point sur les victimes (hors Triskalia) contactées ces derniers mois :

	maladie	début	Sexe	Age actuel	métier	dpt	
1	lymphome	2005	F	61	paysan	35	Décédée en 2006
2	parkinson	2007	M	65	Technicien agricole	35	
3	lymphome	2008	M	67	paysan	35	
4	lymphome	2009	M	45	Technicien agricole	35	
5	lymphome	2010	M	48	paysan	35	
6	parkinson	2010	M	60	paysan	56	
7	lymphome	2011	M	52	paysan	35	
8	parkinson	2011	M	67	paysan	35	
9	lymphome	2012	M	61	paysan	35	
10	Asthme	2012	M	58	Technicien dératisation	22	
11	cancer des voies biliaires	2012	M	56	Technicien agricole	35	
12	séminome	2014	M	49	Paysan	56	
13	lymphome	2014	M	58	Technicien	29	
14	parkinson	2015	M	61	Technicien espaces verts	53	
15	lymphome	2015	M	65	paysan	35	Décédé en 2016
16	lymphome	2015	M	46	paysan	56	Décédé en 2016

Contacts avec la MSA :

Nous avons demandé à rencontrer le Dr MORVAN, médecin-conseil chef de la MSA Portes de Bretagne (35 et 56) à 3 reprises, les 11 juin, le 23 juillet et le 5 novembre.

Sans réponse à ce jour !...

Démarche de reconnaissance en maladie professionnelle :

La MSA ne fournit à ses adhérents aucune information globale sur la démarche de reconnaissance.

Nous sommes en train de réaliser une brochure que l'on souhaite synthétique et claire.

Groupe de travail en direction du milieu médical

Petit à petit, des contacts sont pris avec des membres du corps médical (infirmière, médecin, pharmacien).

L'affichette (fichier joint) a été distribuée dans la majeure partie des magasins bio de RENNES (Biocoop, Azurbio...).

Plusieurs d'entre nous ont sollicité leur médecin et pharmacien pour qu'ils l'affichent.

Actions « Riverains »

Création en cours d'une boîte à outils à destination des personnes ou groupes de riverains qui nous contactent.

Finalisation prévue en janvier.

THORIGNE-FOUILLARD (35) :

Plusieurs personnes mobilisées (jeunes mères de famille et retraités).

3 décembre : Rencontre de l'adjointe, responsable de la commission Cadre de vie.

Projet de présenter un film mettant en avant le bio "*La république bio*" avec l'aide d'Agrobio, dans le cadre de l'association *Forum*.

Action en direction des promoteurs immobiliers, concernant la responsabilité qu'ils prennent quand ils vendent des maisons jouxtant des parcelles traitées.

Intervention sur le PLU pour demander des futurs lotissements des Zones Non Traitées (ZNT).

Remarque de Noel concernant les ZNT : « il faudrait que ces parcelles soient primées au même titre que l'agriculture bio ».

MELESSE (35) :

En projet, ciné-débat "*La mort est dans le pré*" le 23 mars.

BULBICULTURE à la POINTE DE LA TORCHE, commune de PLOMEUR (29) :

Nous avons été contactés par des habitants de ce secteur.

Sur 500 ha de terre sableuse, depuis 1980, 3 entreprises (dont 2 hollandaises) cultivent des bulbes (tulipe, jacinthe, narcisse, iris), en alternance avec du maraîchage, importés et ensuite réexportés vers la Hollande. Le sol est au préalable imbibé de compost urbain, fientes, boues, de nématicides, dichloropropène...

En septembre – octobre, les bébés bulbes, pré-imprégnés de pesticides, sont plantés en plein champ par planches, séparées par des fossés de drainage ; ces fossés drainent l'eau chargée de pesticides vers la mer. Les champs, voisins des habitations, sont régulièrement traités au pulvérisateur, surtout quand le temps est pluvieux.

Récolte en mai-juin.

Les bulbiculteurs brûlent des plastiques et déchets en plein air, épandent des composts nauséabonds dans des conditions météorologiques inacceptables ; ils ont déjà été contrôlés et condamnés pour utilisation de produits interdits ; mais ils s'attirent les faveurs de la municipalité en organisant en particulier une « fête des fleurs » !

En 2010, 2012, 2014, avec le soutien d'Eau et Rivières de Bretagne, des manifestations ont été organisées, réunissant jusqu'à 1200 personnes, avec une forte présence policière.

Malgré tout, rien ne change. Le premier objectif des habitants voisins est que soit arrêtée la pulvérisation de pesticides sur leurs clôtures, à proximité de leurs maisons.

Cerise sur le gâteau : la construction d'un méthaniseur à Kerveret avec une canalisation longue de 2 km, dans une zone humide, au milieu de terres sableuses où coule un ruisseau qui se déverse sur la plage de la Torche, en baie d'Audierne, site emblématique reconnu pour son paysage exceptionnel et ses richesses ornithologiques et floristiques.

Nous restons en contact.

PARTHENAY DE BRETAGNE (35) :

Suite à l'envoi le 24 octobre d'un courriel aux 43 maires de Rennes Métropole et aux associations de maires des départements 35, 29, 56, la municipalité de Parthenay de Bretagne a voté un vœu conformément à notre courrier.

Chacun de nous est invité à utiliser le courrier aux maires (fichier joint) pour interpeller les élus de sa commune.

Rendez-vous avec Rennes Métropole :

22 décembre 2016 : rendez-vous prévu avec A. CROCOQ, vice-président de Rennes Métropole en charge du développement Durable.

Nous avons demandé à le rencontrer suite à l'abrogation de l'arrêté de 2006.

Rendez-vous avec la DRAAF :

16 janvier 2017 : Rendez-vous est pris avec M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (DRAAF) concernant la publication d'un arrêté préfectoral pour protéger les personnes vulnérables (écoles, maisons de retraite...).

Semaine des Alternatives aux pesticides (20 – 30 mars 2017):

Yann OL IVAUX propose que le Collectif organise une table ronde sur les alternatives aux pesticides pendant cette semaine.

Yann - 02 99 22 21 78 - naturedeleau@orange.fr

Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 10 novembre :

15 novembre : intervention du Collectif au lycée agricole du RHEU

1^{er} décembre : intervention du Collectif à la Maison Familiale Rurale de ST GREGOIRE

2 décembre 2016 : Colloque Eau et Rivières de Bretagne

Intitulé « Pesticides : de l'eau à l'homme » - 125 participants.

Le matin, intervention de scientifiques. En particulier, ils ont démontré de diverses manières, que dans les pesticides, ce n'est souvent pas le principe actif qui est le plus dangereux, mais les adjuvants, solvants. Or l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) est obtenue par les fabricants sur la base d'essais uniquement sur le principe actif. Exemple : Glyphosate / round-up :

Les tests réalisés ont montré que les effets du produit formulé peuvent être 1000 fois plus graves que le principe actif seul. D'où l'importance de la levée du secret industriel sur les formulations.

Autre point important :

Ce n'est pas seulement la dose, la quantité qui fait la gravité, mais aussi le temps d'exposition ; à dose infime sur un long temps d'exposition, les effets sur la santé sont catastrophiques.

L'après-midi a été consacré aux effets des pesticides sur l'homme ; le Professeur GUILLOUZIC a commenté l'étude INSERM de 2013.

Paul FRANCOIS et Michel BESNARD ont présenté le travail de Phyto-victimes et de notre Collectif.

Joël LABBE a conclu.

7 et 8 décembre 2016 - Déplacement à Bruxelles

A l'initiative de José BOVE et des Verts européens, un colloque européen était organisé à BRUXELLES. Une délégation de 14 Bretons s'y est rendue. Elle était composée en particulier de 6 ex-salariés de Triskalia, Armel et Brigitte RICHOMME (35).

Mercredi 7 décembre : rencontre entre des victimes venues de France, Belgique, Espagne, Italie et les organisations qui les soutiennent (Pest Action Network, Phyto-victimes, Generations Futures, notre Collectif).

Judi 8 décembre : nous sommes accueillis par José BOVE dans l'enceinte du Parlement Européen ; au cours du colloque, prise de parole de Paul FRANCOIS, Laurent GUILLOU, François VEILLERETTE, François LAFFORGUE, des victimes, des spécialistes du droit européen...

A l'issue du colloque, un appel européen est lancé (voir fichier joint).

Des contacts ont été noués qui donneront lieu, nous l'espérons, à d'autres actions communes au niveau européen.

7 décembre : une trentaine de personnes sont venues soutenir au TASS à Rennes, la famille de JL CHAGNOLLEAU : il a travaillé comme docker à Nantes de 1975 à 2007, manipulant agrumes traités, engrais en vrac, céréales traitées (dichorvis, malathon, ferrailles et fontes). En 2007, un cancer du rein et de la thyroïde lui est diagnostiqué. Il est décédé le 26/09/2011.

Depuis 2009, sa famille soutenue par l'APPSTMP 44 (Association pour la protection de la santé au travail dans les métiers portuaires 44) se bat avec Me Aubry pour obtenir sa reconnaissance en maladie professionnelle.

À 4 reprises, celle-ci a été refusée par les Comités Régionaux de Reconnaissance en maladie Professionnelle (CRMPP) de la CPAM.

Le délibéré sera rendu le 8 février 2017.

10 décembre :

Le journal *Le Télégramme* a attribué à TRISKALIA la *victoire du développement durable*.

Ce qui ne manque pas de pittoresque !

Le Collectif et Solidaires avons envoyé un communiqué de presse (fichier joint) à la presse régionale et nationale.

Vie du Collectif :

Afin de faciliter la transmission d'informations entre membres du collectif directement, sans passer par le mail du Collectif, étude d'une solution qui permettrait soit de déposer des messages, soit de les consulter au travers de l'utilisation d'un mot de passe réservé aux adhérents.

Évènements à venir :

13 janvier à 20h : ciné-débat au Quartier Ferrié 57 rue de la Gaucherie à LAVAL, organisé par Colibris.
Projection de « la mort est dans le pré » suivi de témoignage de victimes et d'un débat.

2 février à 14h30 : audience au TASS de ST BRIEUC pour la reconnaissance en maladie professionnelle de Noel POULIQUEN

28 février à 9h15 : audience au TASS à Rennes pour la demande de reconnaissance en maladie professionnelle de Claude LE GUYADER et Pascal BRIGANT

23 mars : ciné-débat à MELESSE (35). A préciser

Dates de la prochaine réunion :

Mardi 17 janvier 2017 à 19h30

Espace Anita Conti 10 rue du Trégor (en haut du bourg, près du cinéma l'Eveil et de l'ancien cimetière)

Betton (35)